

Éclairage public de Contres (41) 40% d'énergie économisée en 4 ans, tout en laissant allumé la nuit

Contres, le 4 juillet 2012 – Eteindre l'éclairage public la nuit pour consommer moins d'énergie ? Contres, commune du Loir-et-Cher de près de 3 500 habitants¹, a fait un autre choix, pour un résultat tout aussi probant, en préservant le confort et la sécurité des habitants.

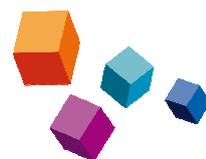
Elle a confié en 2008 la gestion de son éclairage public à ETDE, Pôle Energies et Services de Bouygues Construction, en Partenariat Public Privé. Après quatre ans d'exploitation du réseau, la Ville et ETDE dressent un premier bilan très positif : tout en augmentant de 10 % le nombre de lampadaires (dans le cadre de la création de voiries et de lotissements), ETDE a fait baisser de 40 % la consommation d'énergie, avec un éclairage public allumé toute la nuit, pour plus de sécurité et de qualité du cadre de vie.

« Au-delà de la dégradation du service, éteindre et rallumer accélère le vieillissement des lampes et génère un appel de puissance, donc un pic de consommation très important chaque matin. L'éclairage de nuit n'est pas synonyme de pollution lumineuse : les choix techniques des équipements limitent cette pollution, qui de toute façon est réglementée par le décret du 12 juillet 2011 sur la prévention et la limitation des nuisances lumineuses », ont expliqué conjointement le maire de Contres, Jean-Luc Brault, et Olivier Leuillier, responsable région Centre ETDE lors d'un point presse donné le mercredi 4 juillet.

Des alternatives pour réaliser 40 % d'économie d'énergie

L'électricité représente généralement un tiers de la facture d'électricité d'une commune. Un chiffre qui devrait augmenter dans les prochaines années, avec la raréfaction des ressources énergétiques et l'augmentation du prix de l'énergie.

¹ Source : Insee 2007



A Contres, alors que le nombre de lampadaires a augmenté de 10 %, ETDE a fait baisser de 40 % la consommation d'énergie : en 2008, 901 lampadaires de la Ville consommaient 518 924 Kwh ; en 2011, les 987 lampadaires ont consommé 314 422 Kwh.

A ce jour, ETDE tient ses engagements de performance énergétique :

- L'entreprise a dépassé de 3 points l'objectif de réduire de 20 % la puissance électrique installée sur le patrimoine lumineux,
- Compte tenu des travaux déjà réalisés, elle prévoit une consommation cumulée, au terme du contrat, de 5 500 Mwh, soit 30 % de moins que son engagement sur 7 589 Mwh.

Outre la rénovation et la modernisation de l'ensemble du parc lumineux en quatre ans, plusieurs actions ont été menées pour diminuer la facture d'électricité, prise en charge par ETDE :

- Utilisation de lampes moins énergivores en utilisant de nouvelles technologies,
- Alternance de lampes 70w et 100w notamment sur une avenue principale de la ville sans altérer le confort visuel,
- Allumage d'1 lampadaire sur 2 dans trois lotissements,
- Mise en place de 10 horloges astronomiques,
- Ajustement des abonnements auprès d'EDF,
- Un suivi très précis avec des relevés mensuels de compteurs,
- Un allumage et une extinction de l'éclairage décalé de 15 minutes par rapport au crépuscule,
- L'ensemble des lampes est remplacé tous les 4 ans, afin de pallier la surconsommation des lampes vieillissantes et d'intégrer des solutions toujours moins énergivores.

La commune et ETDE disposent encore de marges de manœuvre, par exemple l'utilisation de LEDs, une technologie peu énergivore aujourd'hui sur le point d'arriver à maturité.

La Ville de Contres a par ailleurs missionné un coordinateur technique qui assure, en lien avec ETDE, les choix des travaux visant à diminuer le plus possible les consommations du réseau d'éclairage public de la ville.

Le PPP, garant de la performance énergétique et de la maîtrise budgétaire

Pour Contres, qui a été l'une des toutes premières communes de moins de 5 000 habitants à adopter le modèle de Partenariat Public Privé (pour l'éclairage public de la ville mais aussi pour sa piscine municipale), le bilan du PPP avec ETDE est aujourd'hui très satisfaisant.

« Le PPP permet de connaître les réels coûts énergétiques et les économies générées. Il garantit aussi la maîtrise et le lissage des dépenses en éclairage public sur les 15 ans du

contrat. La modernisation du réseau d'éclairage et son exploitation plus performante permettent d'assurer aux habitants plus de confort et de sécurité », assure le Maire Jean-Luc Brault.

ETDE, leader des Partenariats publics privés

ETDE est expert des contrats long terme en France et en Europe, avec près de 100 contrats en PPP, délégation de service public ou marchés à performance énergétique avec des capitales régionales ou nationales : Paris, Londres, Lille, Boulogne-Billancourt et Sèvres...

« La mise en place d'un Partenariat public privé permet de réunir le meilleur des deux mondes: la puissance publique cherche à apporter à la collectivité la meilleure qualité de service au meilleur coût et l'opérateur industriel va intégrer les meilleures technologies et méthodes pour concevoir des systèmes fiables, modernes et pérennes sur lesquels il prend dans la durée des engagements de performance globale. ETDE est un acteur leader dans le domaine des PPP en Europe et l'expérience acquise, dans un premier temps sur les grandes communes, lui permet aujourd'hui de décliner des méthodes industrielles pour faire bénéficier les communes de plus petite taille non seulement des meilleurs services de villes intelligentes et durables mais aussi des avantages du PPP en matière de maîtrise budgétaire et de performance énergétique », déclare Pierre-Eric Saint André, Directeur général adjoint d'ETDE.

A propos d'ETDE :

Pôle Energies et Services de Bouygues Construction, ETDE est expert en performance énergétique. Le groupe conçoit, met en œuvre, entretient et exploite des réseaux (infrastructures d'énergies, infrastructures numériques, génie électrique et thermique, éclairage public, etc.) et des services de proximité (facility management, maintenance industrielle, services à la ville, etc.). ETDE s'engage pour garantir la pérennité de ses solutions techniques et la performance de ses services afin d'améliorer durablement la qualité du cadre de vie. ETDE intervient auprès des clients publics et privés dans quatre marchés principaux : les infrastructures, les villes, le tertiaire et l'industrie. En France comme à l'international, ETDE s'appuie sur le savoir-faire, l'engagement et la réactivité de ses 12 000 collaborateurs pour apporter des solutions innovantes et à forte valeur ajoutée technologique à ses clients. Avec 200 établissements en France et une présence dans plus de 20 pays à l'international, ETDE a réalisé 1,6 milliard d'euros de chiffre d'affaires en 2011.

Contact presse :

ADOCOM / Service de Presse ETDE : 01 48 05 19 00 - adocom@adocom.fr

Julie Perchet, chargée des relations presse ETDE : 01 80 61 50 07 - j.perchet@etde.fr



Suivez le fil d'information d'ETDE sur Twitter

<http://twitter.com/#!/GroupeETDE>